

## **MÉTIER | Le Responsable de la Maintenance de l'Éclairage Public sous les projecteurs !**

**Au SIEGE 27, cela fait quinze ans que le service de maintenance des installations d'éclairage public est proposé aux communes. Depuis autant d'années, Pascal Lhermitte est aux commandes du service.**

**Cette compétence appréciée des communes adhérentes demande en interne une certaine organisation pour orchestrer les attentes des communes et des entreprises prestataires. Découvrez le quotidien du responsable de la maintenance de l'Éclairage public à travers cette nouvelle interview.**

### **Pouvez-vous nous décrire votre parcours professionnel ?**

Très brièvement, j'ai débuté ma carrière professionnelle en 1983 aux P.T.T au service des lignes à Evreux. Puis au cours des 24 années au sein de cette fonction publique d'état j'ai pu, par voie de concours, évoluer sur divers postes à forte technicité pour terminer en tant que responsable du service énergie.

En 2007, j'ai rejoint le SIEGE 27 en tant que responsable maintenance de l'éclairage public, année de mise en place de cette nouvelle compétence optionnelle proposée aux communes de l'Eure.

### **En quoi consiste le métier de Responsable de la Maintenance de l'Éclairage Public ?**

Son rôle est de suivre l'activité du service afin de répondre au mieux aux attentes des collectivités qui ont confié la compétence au SIEGE 27. Cela suppose de :

- Suivre et analyser toutes les demandes d'interventions de maintenance.
- Envoyer des propositions financières aux communes pour des remplacements de matériels liés à la mise en conformité, la vétusté ou les dommages.
- Déclarer les sinistres à l'assurance.
- Passer les commandes de matériels.
- Valider les factures des prestataires, des fournisseurs et les contributions des communes.
- Rédiger des marchés et étudier les offres.
- Être en contact permanent avec les prestataires et les fournisseurs pour le suivi des interventions et les recherches de matériels ou pièces détachées spécifiques.
- Gérer les SAV.
- Répondre aux nombreux mails et appels téléphoniques de toutes natures et apporter des conseils techniques aux collectivités.
- Assister les collègues sur des problématiques liées à l'éclairage public.
- Participer aux diverses réunions et rencontres avec les élus

Si j'ai débuté seul au service maintenance, il y a maintenant une équipe aux profils administratif ou technique qui me seconde pour mener à bien l'ensemble de ces missions pour 207 communes de l'Eure en 2024 représentant environ 35 000 points lumineux et 2000 armoires de commande. Je n'oublie pas non plus les prestataires et partenaires avec qui il est nécessaire de travailler en étroite collaboration pour que les objectifs soient atteints de manière partagée et collective.

### **Pouvez-vous nous décrire une journée type ?**

Pour ceux qui connaissent les métiers de la maintenance, il y a effectivement des opérations préventives programmées mais il y a également beaucoup d'imprévus. Donc une journée type peut ressembler à la réalisation des tâches précitées mais peut également vite être perturbée par un événement inattendu qui nécessite d'être traité en priorité.

### **Quelles sont vos principales motivations et satisfactions dans votre fonction ?**

Quand on fait le choix du service public la principale motivation est de savoir que les missions que j'effectue chaque jour rendent service aux élus et administrés. Dans mes précédentes fonctions j'ai fait 20 ans de maintenance d'astreinte avec des sorties la nuit et les week-end . L'objectif est toujours le même, intervenir, réparer dans les meilleurs délais sans que finalement les personnes touchées par le dysfonctionnement vous connaissent. Le métier de mainteneur est un métier de l'ombre qui tire sa satisfaction dans l'accomplissement de celle des autres.

### **Quelles sont les contraintes ou difficultés principales liées à votre métier ?**

La première est d'ordre pédagogique : Expliquer aux communes le détail de la facturation de l'énergie du fait des données du fournisseur dont les relevés sont souvent décalés dans le temps et donc difficiles

à justifier par rapport aux périodes de l'année.

La seconde est d'ordre managériale : maîtriser les équipes terrain placées sous la responsabilité des entreprises prestataires. J'aimerais parfois pouvoir programmer certaines interventions selon ma vision des priorités, j'obtiens souvent des prestataires compréhensifs gain de cause.

Publié le 29 janvier 2024